

# Entreprises locales de distribution ELD

## et liste des 130 ELD

<http://www.repertoire-eld.com>

<http://comparateur.selectra.info/infos-pratiques/eld-entreprises-locales-de-distribution.html>

<http://www.fournisseurs-electricite.com/entreprises-locales-de-distribution>

Entre son lieu de production et son lieu de consommation, l'électricité est acheminée au moyen d'un réseau de transport (lignes à haute tension) et d'un réseau de distribution (lignes à basse tension).

Réseau	Transport	Distribution
<b>Lignes</b>	Haute tension	Basse tension
<b>Champ</b>	Du lieu de production jusqu'au bassin de consommation	Dans un bassin de consommation
<b>Gestionnaire</b>	RTE	ERDF et 150 ELD

### Les ELD : des gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité

#### La distribution d'électricité : un des maillons de la chaîne de l'électricité

Une fois produite et parvenue dans un bassin de consommation, l'électricité doit être acheminée jusqu'à son client final. Le réseau de distribution assure cette fonction. Il est géré par un gestionnaire de réseau de distribution.

Les communes ont eu un rôle important dans l'électrification du territoire français. Aussi, elles se sont vues reconnaître dès le début du XXème siècle le rôle d'autorité concédante en matière de distribution d'électricité et de gaz. Ce sont donc les municipalités qui sont chargées d'organiser le service public de la distribution d'électricité (et, le cas échéant) de gaz naturel en France.

Lors de la nationalisation des industries électriques et gazières en 1946, la loi a prévu un régime dérogatoire pour les entreprises qui appartenaient, à cette date, à des communes. En effet, celles-ci avaient le choix de rejoindre Electricité de France ou de rester indépendantes. Aussi, on distingue toujours aujourd'hui :

- un réseau de distribution couvrant 95% du territoire métropolitain continental : le réseau d'ERDF : ce réseau est géré par le concessionnaire ERDF, filiale d'EDF, pour le compte des communes ;
- environ 150 entreprises locales de distribution (ELD), appelées aussi distributeurs non nationalisés (DNN).

## Les ELD, des fournisseurs historiques

Les ELD ont deux missions :

- d'une part, elles sont chargées de gérer le réseau de distribution d'électricité sur le territoire dont elles relèvent ;
- d'autre part, elles sont chargées de commercialiser, aux clients finaux, les tarifs réglementés de vente de l'électricité (tarifs bleus, jaunes et verts) et/ou du gaz naturel sur le territoire de desserte de l'ELD. Ainsi, par exemple, les tarifs réglementés de vente de l'électricité, à Grenoble, ne sont pas commercialisés par EDF mais par GEG. De même, à Grenoble, les tarifs réglementés de vente du gaz naturel sont commercialisés par GEG et non par GDF Suez.

## Les ELD et l'ouverture des marchés à la concurrence

### Des ELD encore en monopole de fait

Depuis 2007, tous les consommateurs français peuvent librement choisir leur fournisseur d'électricité. On distingue les fournisseurs historiques et les fournisseurs alternatifs. Les fournisseurs historiques et les fournisseurs historiques proposent des offres dites « de marché ». Toutefois, seuls les fournisseurs historiques sont habilités à commercialiser les tarifs réglementés.

Les offres dites « de marché » sont de deux sortes. On rencontre des offres :

- à prix fixes (le fournisseur s'engage, pendant une durée donnée, sur un prix fixe HT),
- ou à prix indexé (le fournisseur s'engage sur une réduction par rapport aux tarifs réglementés).

Toutefois, peu de fournisseurs proposent des offres de marchés sur le territoire de desserte d'ELD. Les ELD restent donc le plus souvent, de facto, en situation de monopole sur leur territoire de desserte. En effet, proposer des offres de fourniture d'électricité sur le territoire de desserte d'une ELD entraîne des coûts importants en termes de mise en compatibilité des systèmes d'information de l'ELD et du fournisseur. Dès lors, les fournisseurs d'énergie préfèrent le plus souvent ne proposer des offres de fourniture que sur les réseaux d'ERDF et de GRDF.

### Des ELD en mutation

L'ouverture à la concurrence des marchés de l'énergie n'a pas épargné les ELD. Depuis 2007, les fournisseurs d'électricité peuvent proposer à tous les consommateurs des offres à

prix fixes ou des offres prix indexés en tout point du territoire français métropolitain continental. En conséquence, de même qu'EDF a dû séparer son activité de distribution, désormais exercée par ERDF, qui est une entité indépendante d'EDF sur le plan comptable et managérial), les ELD qui desservent plus de 100.000 clients ont eu l'obligation de séparer leurs activités de fourniture et de distribution. Quatre ELD ont été concernées par cette obligation :

- A Strasbourg, on distingue désormais ES Réseaux (chargé de la distribution d'électricité) et ES Strasbourg (fournisseur historique d'électricité) ;
- A Metz, on distingue, de même, URM et UEM ;
- Dans les zones rurales du département de la Vienne, on distingue SRD Réseaux de distribution de Sorégies ;
- Enfin, dans les zones rurales du département des Deux-Sèvres, on distingue Gérédis de Séolis.

De surcroît, la possibilité qu'ont les gros consommateurs d'électricité et de gaz de contracter séparément avec le distributeur dont ils relèvent, d'une part, et avec tout fournisseur d'énergie français, d'autre part, se traduit par le départ de certains gros consommateurs d'énergie vers des offres de fournisseurs alternatifs plus compétitifs.

#### De la distribution locale à la fourniture nationale :

Afin de faire face à l'ouverture des marchés à la concurrence dans les meilleures conditions, certaines ELD ont entrepris de créer des fournisseurs alternatifs actifs sur le réseau de distribution d'ERDF. Ces fournisseurs y proposent des offres de marché.

URM, le fournisseur historique de la ville de Metz, a ainsi créé Energem tandis que Séolis a entrepris de créer Sélia. Dans cette entreprise, certaines ELD ont fait le choix de s'allier. Alterna regroupe par exemple une trentaine d'ELD. Elle s'est créée autour de Soregies, l'entreprise locale de distribution active dans les zones rurales du département des Deux Sèvres. Proxelia regroupe quant à elle plusieurs acteurs locaux de la Picardie. Enfin, ENALP regroupe trois ELD françaises.

## Liste des ELD

Cette catégorie présente les principales entreprises locales de distribution d'électricité (ELD) françaises. Une ELD est un fournisseur d'électricité ou un gestionnaire de réseau de distribution d'électricité qui a conservé ses prérogatives sur son territoire de desserte (généralement municipal) lors de la nationalisation des fournisseurs d'électricité en 1946.

1	<a href="#">Sorégies</a>	2	<a href="#">Séolis</a>
---	--------------------------	---	------------------------

3	Usine d'Electricité de Metz (UEM)	22	Régie d'électricité de Loos
4	Gedia	23	Energies et services Hagondange
5	SICAE ELY	24	Energies Services Creutzwald
6	SICAE La Ferté Alais	25	Energies et services Rombas
7	SICAE Oise	26	Energies et services Bitche
8	SICAE Aisne	27	Energies et services Clouange
9	SICAE de la Somme et du Cambrasis	28	Régie communale de Montdidier
10	SICAE de la Vallée du Sausseron	29	Régie électrique de Sallanches
11	Société d'Electrification Rurale du Carmausin	30	Régie électrique de Tignes
12	SICAE de Ray-Cendrecourt	31	RME de la Bresse
13	SICAE de Précy-Saint-Martin	32	Régie électrique de La Cabanasse
14	Energie Développement Services du Briançonnais	33	Régie Municipale de Bonneville
15	Régie du Syndicat Electrique Intercommunal du Pays Chartrain	34	Régie d'électricité de Montataire
16	Energies et services de Seyssel	35	Régie Annéville
17	Energie Service de Belledonne	36	Ene'o - Energies & Services Occitans
18	Sorea	37	Régie d'électricité de Marange-Silvange
19	Régie de Niederbronn Reichshoffen	38	Régie communale d'eau et d'électricité de Mitry-Mory
20	Régie d'électricité d'Elbeuf	39	Régie communale d'électricité de Gattières
21	Régie d'électricité de Thônes	40	Régie d'électricité d'Uckange

41	Coopérative d'électricité de St Martin de Londres	60	Hunelec
42	SICAP Pithiviers	61	Régie municipale d'électricité de La Chambre
43	Gazelec de Péronne	62	Régie Municipale d'Electricité de Petit-Cœur
44	Régie municipale d'électricité de Bazas	63	Syndicat Intercommunal d'Electricité de Labergement-Sainte-Marie
45	Régie municipale électrique de Beauvois-en-Cambrésis	64	Energies et Services Lavaur
46	Régie électrique d'Avrieux	65	Régie Electrique de Montvalezan La Rosière
47	Régie électrique communale d'Aussois	66	Régie électrique de Fontaine-le-Puits
48	Régie électrique de Bessans	67	UEM Neuf-Brisach
49	Régie électrique de Bonneval-sur-Arc	68	Régie communale d'électricité de Montois-la-Montagne
50	Régie d'électricité de Bozel	69	Régie d'électricité d'Orelle
51	Régie municipale de Cazouls-lès-Béziers	70	Energies & Services de Pierrevillers
52	Vialis, fournisseur d'énergie à Colmar	71	Régie municipale d'électricité de Pontamafrey-Montpascal
53	Gascogne Energies Services	72	Régie électrique municipale de Prats-de-Mollo La Preste
54	EBM Saint-Louis	73	Régie municipale d'énergie électrique de Quillan
55	Usines municipales d'Erstein	74	Régie d'électricité de Redange
56	Régie électrique municipale de Fontaine-au-Pire	75	Energis Saint-Avoid
57	Régie municipale d'électricité de Gandrange	76	Régie municipale d'électricité de Saint-Avre
58	Gignac Energie	77	Régie électrique de Sainte-Foy Tarentaise
59	Régie municipale d'électricité d'Hombourg Haut		

78	Régie d'électricité de Sainte Marie aux Chênes	97	Régie municipale d'électricité de Vinay
79	Régie électrique de Sainte-Marie-de-Cuines	98	Régie municipale électrique de Saint-Léonard de Noblat
80	Régie municipale d'électricité de Saint-Martin-sur-la-Chambre	99	Régie électrique des Houches
81	Régie municipale d'électricité de Tours-en-Savoie	100	Régie électrique de Gervans
82	Régie d'électricité de Saint-Michel-de-Maurienne	101	Régie municipale d'électricité de Montesquieu-Volvestre
83	Régie municipale d'électricité de Saint-Privat-la-Montagne	102	Régies municipales de Capvern
84	Régie électrique de Salins-les-Bains	103	SIVU de Luz-St-Sauveur, Esquièze-Sère et Esterre
85	Energies & Services Sarre-Union	104	Régie municipale d'électricité de Laruns
86	Régie communale d'électricité de Saulnes	105	SDED d'Erôme
87	Energies & Services Schoeneck	106	Régie d'électricité de Cazères
88	Régie municipale d'électricité de Talange	107	Régie municipale d'électricité de Martres-Tolosane
89	Régie électrique de Valmeinier	108	Régie électrique municipale d'Ilhet
90	Régie électrique de Villarlurin	109	Régie d'électricité du syndicat du sud de la Réole
91	Régie municipale d'électricité de Villarodin-Bourget	110	Régie d'électricité de Roquebillière
92	Régie électrique de Villaroger	111	Régie d'électricité de Saint-Quirc
93	Centrale Vonderscheer de Villé	112	Régie municipale d'électricité de Saverdun
94	Coopérative d'électricité de Villiers-sur-Marne	113	Régie électrique de Villeneuve-au-Chêne
95	Energies & Services Lannemezan	114	Régie municipale d'électricité de Miramont-les-Comminges
96	Régie municipale multiservices de la Réole	115	Régie électrique municipale de St Laurent de

	Cerdans	124	Régie municipale de Mercus-et-Garrabet
116	Régie municipale d'électricité de Mazères	125	Régie d'électricité du Morel
117	Régie municipale de Tarascon-sur-Ariège	126	SER des cantons de Lassigny et limitrophes
118	Régie municipale d'électricité de Varilhes	127	Energies & Services de Moyeuve-Petite
119	Régie municipale d'Arignac	128	Régie électrique de la Chapelle
120	Régie municipale de l'Hospitalet-près-l'Andorre	129	Régie municipale d'électricité de Cambounet-sur-le-Sor
121	Régie municipale de Quié		
122	Régie municipale de Mérens-les-Vals	130	<u>EEWF - Eau et électricité de Wallis et Futuna</u>
123	Régie municipale de Vicdessos		

Par Xavier le 10-03-2012

Dernière mise à jour le 12-05-2015